

Décision 21-DCC-243 du 08 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Lidl France

Posted on: 08 décembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Lidl France

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

un fonds de commerce de détail
à dominante alimentaire

Lire

le texte intégral de la décision

219.21 Ko